Fiche Technique
No. d'article 3488-89

Induline GW-306

Produit d'imprégnation du bois, aqueux, à effet de lasure pour protection contre la pourriture et le bleuissement

Caractéristiques techniques

Viscosité:	env. 11 s dans coupelle viscosimétrique 4 mm à 20°C, produit blanc env. 13 s dans coupelle viscosimétrique 4 mm à 20°C
Liant:	résines spéciales
Odeur:	modérée
Conditionnement:	bidons en fer-blanc de 5 l ou 20 l fûts en matière plastique de 120 l
Coloris:	3488 incolore 3489 coloré (minimum. 5 l)

Substances actives :
0,80% de propiconazole
0,60% d'iodo-propinylbutylcarbamate

100 g de produit contiennent 0,8 g de propiconazole et 0,6 g d'iodo-propinylbutylcarbamate

Domaines d'utilisation

Pour la protection préventive contre la pourriture et le bleuissement de tous bois en plain air sans contact avec la terre et non soumis à des sollicitations statiques.
Pour le traitement d'éléments de construction en bois ayant ou n'ayant pas les dimensions prescrites tels que fenêtres, portes extérieures, planchéiages, cloisons, etc. en épicéa, pin sylvestre, méranti, hemlock, pin orégon. Pour les autres essences de bois, veuillez nous consulter.

Propriétés

Produit d'imprégnation émulsionné à l'eau, à base de biocides pour protection contre la pourriture et le bleuissement du bois, compatible avec l'application subséquente de lasures ou de peintures de finition.

Application préventive contre la pourriture et le bleuissement en accord avec les normes CEN/TS 839 et EN 152-1.

- absence d'odeurs gênantes
- valeurs vérifiées en pratique pour les quantités d'application
- séchage rapide
- excellente adhérence à l'état mouillé
- bon pouvoir remplissant des pores
- produit blanc isolant contre les composés du bois solubles dans l'eau (remontée du tanin)

Mise en œuvre

A la brosse, au trempage, procédé de couchage par aspersion, procédé vacumat, pulvérisation dans des installations fermées uniquement. Strictement réservé à l'usage professionnel.

Le support doit être exempt de graisse, de cire, de salissures et de poussière. Induline GW-306 est prêt à l'emploi. Bien remuer avant et pendant l'emploi, ainsi qu'après chaque pause de travail.
Températures d'application : 15-30°C (température de l'air ambiant et de la surface du support à traiter). Bien refermer les récipients entamés et les finir dans les plus brefs délais.
Tout travail avec ce produit doit, dans la mesure du possible, avoir lieu sur

FTB-Remmers bvba B-2280 Grobbendonk T +32 14 84 80 80 - F +32 14 84 80 81 www.ftbremmers.com

un revêtement de sol imperméable. Stocker le bois traité sur un sol imperméable jusqu'à séchage complet pour éviter la dispersion du produit dans le sol. Le cas échéant, réutiliser les écoulements de produit ou en assurer l'évacuation selon les règles en vigueur.
Protéger l'environnement de travail (sols, eaux, végétation, etc.) contre les éclaboussures de produit.
Après séchage, poursuivre impérativement avec l'application de lasures ou de peintures pour les couches intermédiaire et de finition.
Ne pas inhaler les poussières de ponçage provenant de bois traités. Lors du ponçage d'un bois traité, porter un masque respiratoire (niveau de filtration P2).

Système d'application agréé :

Imprégnation :
Induline GW-306

Couche d'apprêt :
Induline LW-700

Couche de finition :
Induline LW-700

Cette séquence de couches est donnée en guise d'exemple. Pour d'autres systèmes d'application, veuillez contacter nos représentants ou la maison mère.

Informations

Taux d'humidité admissible du bois avant l'application suivante : max.15% pour bois résineux et max. 12% pour bois feuillus.

Des décolorations sombres peuvent apparaître après application d'un produit de traitement soluble dans l'eau, suite à une remontée des tanins. Il est conseillé de faire des essais préliminaires.

Nous n'acceptons les réclamations de décoloration particulière qu'à la condition expresse que, avant l'exécution des travaux, un échantillon traité de façon représentative nous ait été transmis pour vérification.
Nous ne pourrons malheureusement pas donner suite à des réclamations de ce genre introduites après coup.

Les produits de préservation du bois contiennent des agents biocides contre les xylophages. Par conséquent, ne les appliquer qu'en accord avec le mode d'emploi et pour les domaines d'application autorisés. Tout usage contraire peut nuire à la santé et à l'environnement.
Ne pas utiliser le produit pour du bois entrant en contact direct avec des aliments humains ou aliments pour bétail.
Ne pas utiliser le produit pour le traitement des boiseries dans les lieux de séjour. Produit réservé à l'usage professionnel. Ne pas rejeter le produit ni ses résidus dans les eaux, les sols ou les égouts.
Pour plus de plus amples détails, consulter la Fiche de Renseignements pour la manipulation de produits de préservation du bois éditée par l'Industrieverband Deutsche Bauchemie e.V.

Outillage et nettoyage

Brosse, bac de trempage, dispositif d'aspersion, appareil de pulvérisation. Nettoyer tous les outils à l'eau aussitôt après utilisation. Eliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur.

Consommation / Quantité appliquée

80 – 120 ml/m² par application

Séchage

env. 2,5 heures. Valeur vérifiée en pratique pour une température ambiante de 20°C et un taux d'humidité relative de l'air de 65%.
Séchage forcé en étuve à 30°C : env. 45 min.
Les températures inférieures et degrés d'humidité supérieurs peuvent prolonger nettement le processus de séchage.

Tenue en stock

Au sec, au frais, à l'abri du gel et en emballage d'origine fermé : 1 an. Bien fermer le récipient après chaque utilisation. Respecter les dispositions légales en matière de stockage de produits nocifs pour les milieux aquatiques.

Teneur en COV (Composés Organiques Volatils):

Valeur limite CE pour le produit (Cat A/e) : 130 g/l (2010). Ce produit contient au maximum 50 g/l de COV.

Sécurité

Description des dangers :
Nocif pour les organismes aquatiques, nocivité potentiellement prolongée en milieu aquatique.
Consignes de sécurité :
Eviter le rejet dans l'environnement naturel. Consulter les instructions particulières et la fiche de données de sécurité (MSDS).
Code produit : HSM-LV 10
Premiers secours :
En cas d'inhalation :
En présence de plaintes, consulter un médecin.

Après contact avec la peau :
Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer abondamment. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux :
Rincer abondamment à grandes eaux pendant plusieurs minutes en écartant les paupières. Si les plaintes persistent, consulter un médecin.
En cas d'ingestion :
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir la victime. Appeler immédiatement un médecin.

BAuA (Bundesanstalt für Arbeitsschutz und Arbeitsmedizin)
Produit enregistré sous le numéro N-32869

Elimination

Elimination de résidus importants du produit en emballage d'origine et conformément aux réglementations en vigueur.
Les emballages parfaitement vides peuvent être donnés au recyclage.
Code déchets : 03 02 02 (produits de préservation du bois chloro-organiques)

Etiquetage

GefStoffV :	-/-
WGK :	2
ADR :	-/-

Utiliser les biocides en toute sécurité. Avant l'utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Sécurité, écologie, élimination

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité.

FTB-Remmers bvba B-2280 Grobbendonk T +32 14 84 80 80 - F +32 14 84 80 81 www.ftbremmers.com

Les indications contenues dans cette Fiche Technique tiennent compte des techniques et procédés les plus modernes. L'utilisation du produit n'étant pas sous notre contrôle, ces indications n'engagent pas la responsabilité du fabricant ni du distributeur. Les indications dépassant le contenu de la présente Fiche Technique exigent la confirmation écrite de la maison mère. Nos conditions générales sont d'application permanente. La présente Fiche Technique annule et remplace les précédentes.

FTB-Remmers bvba B-2280 Grobbendonk T +32 14 84 80 80 - F +32 14 84 80 81 www.ftbremmers.com